



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI 14 JUILLET 2022 À 9 H
AU 300, RUE PARENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier, président
Michel Gagnon, conseiller
Jacques Bouchard, conseiller
Simon Vincent, greffier adjoint par intérim

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Daniel Lemieux, directeur général adjoint - Infrastructures et services de proximité
Michel Therrien, directeur général adjoint – Service du développement économique, relation avec le milieu et vie communautaire
Danny W. Paterson, directeur général adjoint - Sécurité publique et services institutionnels

ITEM 1.1
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Monsieur Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

CE-13437/22-07-14

ITEM 1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE-13438/22-07-14

ITEM 1.3

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF DES 23 ET 30 JUIN 2022

ATTENDU QUE les membres du comité exécutif ont reçu, le 7 juillet 2022, une copie des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 23 et 30 juin 2022;

Il est proposé par : Michel Gagnon
Et unanimement résolu que :

Les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 23 et 30 juin 2022 soit approuvés.

CE-13439/22-07-14

ITEM 5.1

ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SENTIERS, D'UNE AIRE DE REPOS ET D'UNE PASSERELLE AU PARC DU LAC CLAUDE – SOUM 2018-5,2

ATTENDU QUE la Ville, par sa résolution CM-13859/20-08-25, octroyait le contrat pour les travaux d'aménagement de sentiers, d'une aire de repos et d'une passerelle au parc du lac Claude, à « Inter-Chantiers inc. »;

ATTENDU QUE l'acceptation provisoire des travaux a été prononcée le 25 mai 2021 et qu'aucune déficience n'a été relevée;

ATTENDU QUE le certificat de réception définitive des ouvrages a été émis le 17 mai 2022 et recommande l'acceptation définitive des travaux;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pierre-Luc Legault, chargé de projets, et madame Mélanie Théberge, directrice du Service de l'ingénierie;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

L'acceptation définitive des travaux d'aménagement de sentiers, d'une aire de repos et d'une passerelle au parc du lac Claude, exécutés par « Inter-Chantiers inc. », dans le cadre de l'appel d'offres SOUM 2018-5,2, soit approuvée.

CE-13440/22-07-14

ITEM 5.2

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PARTICIPATION AUX JEUX DU QUÉBEC 2022

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par Loisirs Laurentides en date du 30 juin 2022;

ATTENDU QUE la 55^e Finale des Jeux du Québec d'été aura lieu à Laval du 22 au 30 juillet 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu de soutenir les athlètes jérômiens qui participeront à ces Finales des Jeux du Québec;

ATTENDU la volonté de la Ville de Saint-Jérôme d'octroyer une aide financière pour participer aux Jeux du Québec, soit un montant de 145 \$ par athlète;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE les chèques seront transmis aux athlètes par courrier dans les meilleurs délais possibles;

ATTENDU QUE Loisirs Laurentides nous transmettra les listes finales validées, comprenant les noms des athlètes jérômiens qui participeront aux Finales des Jeux du Québec de l'été le 4 juillet 2022;

ATTENDU la recommandation de messieurs Guillaume Boyer-Robert, coordonnateur au sport et plein air, et Mathieu Lapierre, directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, datée du 4 juillet 2022;

Il est proposé par : Michel Gagnon
Et résolu à l'unanimité que :

La Ville verse, à titre d'aide financière, la somme de 145 \$ par athlète, jusqu'à un maximum de 2 800 \$, pour leur participation aux Jeux du Québec d'été qui aura lieu à Laval, selon la liste remise par Loisirs Laurentides.

DÉPÔT ITEM 8.1

DÉPÔT – LISTE D'EMBAUCHES ET PROMOTIONS – PÉRIODE DU 12 MAI AU 24 JUIN 2022

ATTENDU les articles 71 et 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU l'article 2 du règlement 0947-000 de la Ville de Saint-Jérôme;

La directrice du Service du capital humain dépose la liste des embauches et promotions pour la période du 12 mai au 24 juin 2022.

CE-13441/22-07-14 ITEM 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée.

Le président ,

Le greffier adjoint par intérim,

MARC BOURCIER

SIMON VINCENT, avocat

/ap



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

TENUE LE JEUDI 14 JUILLET 2022 À 9 H

INDEX DES RÉOLUTIONS

NUMÉRO	ITEM	DESCRIPTION	PAGE
	1.1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	233
CE-13437/22-07-14	1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	233
CE-13438/22-07-14	1.3	APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF DES 23 ET 30 JUIN 2022	234
CE-13439/22-07-14	5.1	ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SENTIERS, D'UNE AIRE DE REPOS ET D'UNE PASSERELLE AU PARC DU LAC CLAUDE – SOUM 2018-5,2	234
CE-13440/22-07-14	5.2	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PARTICIPATION AUX JEUX DU QUÉBEC 2022	234
DÉPÔT	8.1	DÉPÔT – LISTE D'EMBAUCHES ET PROMOTIONS – PÉRIODE DU 12 MAI AU 24 JUIN 2022	235
CE-13441/22-07-14	9.1	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	235